



.....

Référence : 10-35225 - Annonce publiée le 18 FÉVRIER 2010

Avis de marché

Département de publication : **33**

Annonce No**10-35225**

Travaux

-Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Pessac.

Correspondant : M. le maire, place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : **stade du haut-livrac - réfection du foyer football .**

Lieu d'exécution : pessac - 25, avenue J.F Kennedy, 33600 Pessac.

Caractéristiques principales :

marché ordinaire séparé. aucune variante, ni option n'est autorisée . Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par l'article 15 du code des marchés publics. classifications CPV : lot n o 1 : platerrie, peinture, faïence (454211414 , 454421008 ; 454312009) - lot no 2 : menuiseries intérieures et extérieures (454211500) - lot no 3 : électricité (453170002) - lot n o 4 : faux-plafonds (454211469). Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : Par délibération du Conseil municipal du 2 juin 2005, la ville de pessac s'est engagée dans un Agenda 21 local pour mettre en oeuvre le développement durable sur son territoire. Par cet acte, la Ville a affirmé sa volonté de promouvoir des modes de production et de consommation durables et s'est engagée dans une démarche d'achats responsables. Ainsi sont intégrées dans le présent cahier des charges des conditions particulières d'exécution sociales. Conditions sociales : Le lot concerné est le lot n o 1 : Platerrie - peinture - faïence Pour les aider à répondre à cette clause sociale, les candidats sont invités à prendre connaissance de l'organisation de cette clause dans la note d'information jointe au dossier. Ils peuvent également contacter le Service Emploi Formation de Pessac qui leur donnera toutes les informations nécessaires à la mise en oeuvre de cette clause sociale d'exécution. ? : 05 56 45 63 77 Contact : Manon GROSSIN ou Patricia ladret a cet effet le candidat doit : Prendre connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) article 9 bis, et du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) Informer et signer l'annexe n o1 à l'acte d'engagement, relative à la clause sociale d'exécution. Toute offre qui ne satisferait pas à la clause sociale d'exécution, sera déclarée irrecevable pour non conformité au cahier des charges

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : .

le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 10 semaines. A titre indicatif, les travaux débiteront à compter du 21/06/2010 jusqu'au 30/08/2010

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5,000%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles 86 à

111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Actualisation. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 35 jours. Modalités de financements : Autofinancement par le budget communal.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro .

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Justificatifs à produire : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ; Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;
- valeur technique (pertinence du mémoire technique) : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 mars 2010, à 16 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2010PA15.

Renseignements complémentaires : les candidats doivent transmettre leur offre, au service marchés publics, sous pli cacheté portant les mentions "Stade du Haut-Livrac - réfection du foyer football - lot n o..... Ne pas ouvrir", par voie postale par pli recommandé avec avis de réception postal (adresse postale : B.P. 40096, 33604 PESSAC Cedex) Ou être remis contre récépissé (adresse : 2/4 rue Eugène et Marc Dulout, 33600 Pessac). Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville et du service marchés publics : lundi de 13 h 30 à 19 h et du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. la transmission des plis par voie électronique n'est pas autorisée pour cette consultation. Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : garanties et capacités techniques et financières. instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de bordeaux, 9 rue tastet, 33000 bordeaux, tél : 05.56.99.38.00 conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation est remis gratuitement. Il est disponible à l'adresse électronique suivante :

www.pessac.marco-web.fr Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée pour cette consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication 18 février 2010.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :VILLE DE PESSAC Service des Marchés Publics.

place de la Vème République B.P. 40096 33604 pessac Cedex Remise des plis : Service des Marchés Publics - 2 rue E. Et M. Dulout, 33600 Pessac.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC Direction Générale Aménagement et Cadre de Vie Direction des Batiments.

Correspondant Daniel BARRÉ, place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 06-75-29-62-46.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC Service des Marchés.

2 rue Eugène et Marc Dulout B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, tél. : 05-57-02-20-76.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : VILLE DE PESSAC Direction Générale Aménagement et Cadre de Vie Direction des Batiments 2 e étage.

place de la Vème République B.P. 40096, 33604 Pessac Cedex, adresse interne<http://www.pessac.marco-web.fr>.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot 01. PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

Lot 02. MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES

Lot 03. ELECTRICITE

Lot 04. FAUX-PLAFONDS